

N°127
JUN
2017

Bulletin municipal de la commune de Senlisse

Senlisse
de
la



HOMMAGE À JACQUES FIDELLE

INFOS MAIRIE

13 rue de Cernay - 78720 SENLISSE

Tél. : 01 30 52 50 71 / 09 62 31 33 50

Fax : 01 30 47 50 96

✉ : mairie.senlisse@wanadoo.fr

Ouverture au public :
mercredi 16 h - 18 h
samedi 10 h - 12 h

De nombreuses informations en ligne sur :

www.commune-de-senlisse.fr

Déménagement à Senlisse

Le 9 mars dernier, un habitant de Senlisse ayant découvert un engin suspect dans sa propriété, a fait appel aux services de déminage de Versailles. Après vérification, il s'agissait en effet d'une mine à rebondissement de la seconde guerre mondiale ramenée comme souvenir par le propriétaire précédent.

Les services de déminage pour neutraliser cette mine, ont dû la faire exploser dans un champ de dégagement mis à disposition par les pépinières Pommeré que nous remercions pour le service rendu à la commune.

en couverture

Impressions Senlissaises

de Jean-Pierre Cabocel

technique à l'huile - 45,2 x 55,1 cm

La Feuille de Senlisse N° 127

Bulletin municipal de Senlisse

Directeur de la publication : Claude Benmussa par intérim

Rédaction : la Commission Communication

Photos : Mairie de Senlisse, Alexia Fidelle,

Marie-Josée Joly

Conception graphique : effet-immédiat.com



Principales délibérations du Conseil Municipal (CM) du 14 décembre 2016

N° 2016/30 - Indemnité de conseil au receveur municipal

Le CM rejette la décision d'accorder au receveur municipal une indemnité égale au maximum autorisé par l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983, pour toute la durée du mandat.

N° 2016/31 - Statuts de la CCHVC

Le CM approuve la modification des statuts de la CCHVC.

N° 2016/32 - Services publics des enfants scolarisés à Dampierre – TAP

Le CM décide d'appliquer la tarification de 1€ pour les nouvelles activités périscolaires des enfants scolarisés à Dampierre pour l'année scolaire 2016/2017 et dit que chaque année la refacturation sera indexée sur celle de Dampierre.

N° 2016/33 - Subvention CCAS

Le CM décide d'allouer une subvention complémentaire de 100 € au CCAS et dit que cette subvention complémentaire sera inscrite au budget 2016.

N° 2016/34 - Convention d'occupation du domaine public

Le CM autorise M. le 1^{er} Maire Adjoint à signer une nouvelle convention valable jusqu'à la mise en place du service d'assainissement collectif et dit que la redevance annuelle sera de 20 € / an pendant la durée de cette nouvelle convention.

Résultats du 2^e tour de l'élection présidentielle 2017

71.78%	Emmanuel Macron, En Marche !
28.22%	Marine Le Pen, FN

Avec 71,78% des voix au 2^e tour de la présidentielle à Senlisse, Emmanuel Macron (En Marche!) arrive à la 1^{ère} place. Marine Le Pen (FN) se place en 2^e position avec 28,22% des voix.

Parmi les votants, 8,53% ont glissé un bulletin blanc dans l'urne.

Dans la commune, le taux de participation se chiffre à 77,49%. C'est un résultat moins important que celui du 1^{er} tour (84,83%). A titre de comparaison, ce résultat est plus faible que celui du 2^e tour de la présidentielle de 2012, qui était de 87,32%.

2

Votre mairie
Conseils municipaux
Élections

4

Nouveaux arrivants
Assainissement
Travaux

5

Budget 2017

6

Hommage
à Jacques Fidelle
Chronique historique

8

Dates à retenir
Ça s'est passé à
Senlisse



Jacques Fidelle s'en est allé.
Notre commune est orpheline.

Jacques Fidelle, notre maire depuis 2008 est décédé dans la nuit du 23 au 24 avril 2017, emporté après un combat qu'il aura mené jusqu'au bout contre la maladie.

C'est vrai, Jacques nous a marqué par ses combats : pour défendre avec justesse l'intérêt des Senlissais, pour créer au sein des différents conseils municipaux qu'il a dirigé un esprit dynamique, avec un sens développé du bien commun et une qualité de gestionnaire qui ferait pâlir plus d'un expert de la comptabilité des collectivités, mêlant habilement pragmatisme, économie et projets pour avancer, transformer, améliorer.

Jacques était accessible et tourné vers les autres, c'est ce qui fait la qualité première d'un maire.

Doté d'un solide caractère, intègre et pugnace, il n'hésitait pas à monter au créneau pour défendre tantôt son école, tantôt la sécurité des senlissais, ou encore la réussite économique du parc naturel et des initiatives locales comme par exemple en ayant favorisé le lancement et la réussite de la bière locale, la Volcelest.

Son sourire et sa façon de rire très communicative sont désormais dans nos mémoires et il aurait aimé que son équipe qui mène à la destinée de Senlisse poursuive sans relâche la mission dans ce même état d'esprit.

Dans ce numéro de la Feuille de Senlisse, dans un nouveau format voulu par Jacques, nous rendons hommage à l'homme et au maire.

Nous nous attacherons donc à poursuivre les actions en cours dans ce même esprit, en particulier :

- Préservation de l'environnement et du caractère rural de notre commune, en particulier à travers le PLU en cours final d'approbation.
- Maintien de notre école communale, poumon du village.
- Continuation des chantiers d'assainissement collectif et enfouissement des réseaux.
- Lutte contre les agressions sonores des motocyclistes et du Château de la Cour Senlisse
- Actions pour la sécurité routière etc...

Les adjoints et adjointes au Maire, le Conseil Municipal



Senlisse et les environs, vus par les nouveaux habitants de Senlisse par *Brigitte CESANA*

Nous avons toujours habité la très proche banlieue Parisienne et même Paris pendant 14 ans.

Venir s'installer « à la campagne » a été pour nous un grand saut dans l'inconnu !

Nous n'étions pas sûrs de nous adapter à cette nouvelle vie au vert, au calme, dans un petit village sans commerce.

Heureusement, nous avons tout de suite été très bien accueillis, par le Club de Lecture tout d'abord, que je fréquente assidûment et où je me suis fait de nombreux amis ; j'en profite d'ailleurs pour remercier les GO (Gentilles Organisatrices) pour leur gentillesse et leur implication. Nos réunions littéraires suivies d'un goûter ou d'un apéritif sont fort sympathiques !

Par l'association SLSG ensuite où nous avons fait nos premières connaissances à la fête des Voisins puis au barbecue, à la pizza/pétanque ... et pour finir à la rando (5 heures de marche aller/retour avec un bon déjeuner à la ferme à la clef) ; nous avons été accueillis à bras ouverts par Elodie et Sébastien et tous les membres.

Enfin la région est riche en Associations, foyers ruraux ... et les occasions de loisirs et sorties ne manquent pas.

J'ai retrouvé et rencontré de nouvelles personnes au Club de marche de Dampierre, me suis remise à la peinture, à l'œnologie avec Anim'actions, bref j'ai un emploi du temps bien chargé et suis aussi occupée que je l'étais auparavant !

Voilà maintenant 9 mois que nous sommes installés à Senlisse et nous apprécions notre petit village et ses habitants, la région pleine d'attrait, le calme, la verdure et la vie au grand air.

Dans un village encore plus qu'ailleurs l'accueil et les relations amicales sont primordiales, nous sommes heureux d'avoir trouvé tout cela ici et de nous être si vite habitués à notre nouvelle vie : pas de regret, nous avons fait le bon choix !

Assainissement collectif à Senlisse - Historique par *Yannick LEBRETON, adjoint au maire*

Sujet récurrent depuis 1996, année durant laquelle le Conseil Municipal a décidé de lancer un assainissement collectif sur la commune avec traitement final par le SIAHVY (Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de la Haute Vallée de l'Yvette).

Depuis cette date, de longues tractations ont eu lieu avec entre autres, l'interdiction de passer en fond de vallée du Ru des Vaux, humide et protégée ; nécessité d'avoir une étude complète tant sur Garnes que sur Senlisse d'une part, et d'avoir terminé la station intermédiaire de Dampierre avant toute subvention sur les études d'autre part...

En 2008, le nouveau Conseil Municipal prend la décision de relancer l'assainissement collectif, fait refaire des études parcellaires « viables » et entérine en décembre 2015 après enquête publique, un plan de zonage valable pour l'ensemble de la commune.

Malheureusement durant ces temps de tractations administratives avec les différentes administrations, le taux de subvention est passé de 80 à 35 % ce qui faisait ressortir le m³ d'eau à 13 €... un record national...

Fin 2015, il fut décidé de transférer la compétence réseau public d'assainissement au SIAHVY par une convention signée en janvier 2016 et qui devrait nous permettre de réduire le prix du m³ d'environ la moitié et dont les termes généraux sont les suivants :

« Le SIAHVY prend en charge la construction et le financement du réseau de collecte en lieu et place de la commune ».

La commune sur son budget général prend en charge 20% de la dépense totale, qu'elle compensera en partie par la PFAC, (Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif), taxe collectée par le SIAHVY et pour son compte au fur et à mesure des branchements effectués sur le réseau collectif.

La première phase sur le domaine public du Bourg Senlisse est terminée depuis octobre 2016 et les branchements privatifs sont en cours de réalisation. La seconde phase de Senlisse est en de préparation Mais son financement est suspendu à l'obtention d'un nombre suffisant de signataires de conventions de travaux privés sous maîtrise d'ouvrage publique.

C'est une affaire de civisme, et nous demandons aux derniers réfractaires de raisonner « dans l'intérêt de tous ».

Le SIAHVY doit nous communiquer sous peu l'état d'avancement et les chances de démarrage rapide de cette phase. Vous en serez aussitôt informés.

Travaux : l'enfouissement des lignes

Les lignes électriques et téléphoniques défigurent notre environnement, aussi Senlisse a fait le choix de les enterrer par étapes : après la route de Cernay le long de la Cour Senlisse, c'est le tour de l'aménagement des rues du Champ Reine et du chemin de Malvoisine.

À l'heure actuelle, les réseaux concernant ces 2 voies sont enterrés et les branchements téléphoniques sont réalisés. Les nouveaux lampadaires ont été installés ; nous sommes dans l'attente de la réception EDF et du démontage des anciens poteaux électriques prévus pour juin.



LE BUDGET

par *Claude BENMUSSA* adjoint au maire

COMPTE 2016

L'exercice 2016 présente un bénéfice de + 43.000 € en fonctionnement, reflétant une bonne gestion de nos dépenses.

Les recettes de fonctionnement représentent près de 500.000 € et les dépenses un peu moins de 457.000 €.

L'excédent cumulé de fonctionnement au 31 décembre 2016 s'élève à près de + 74.000 €.

Cet excédent nous permettra de financer une partie de nos

investissements prévus au budget 2017. Les comptes d'investissement 2016 présentent un excédent cumulé de près de + 83.000 € lié principalement à des décalages de programmes d'investissement.

Les principaux travaux et programmes réalisés en 2016 concernent notamment :

- La sécurité routière avec la pose de radars pédagogiques
- L'école avec les TNIS, l'achat d'un photocopieur et d'un serveur informatique ainsi que la mise en conformité électrique des bâtiments

BUDGET 2017

Compte tenu de l'augmentation très forte de la pression fiscale subie en 2016 par nos administrés liée à l'augmentation décidée par le département, le Conseil municipal de Senlisse, a décidé, à l'unanimité et de ne pas augmenter les taux communaux des principales taxes que sont : taxe d'habitation, taxe foncière, etc. pour l'année 2017.

Le budget de fonctionnement 2017 s'inscrit dans la droite ligne de 2016. Il est principalement consacré aux frais de personnel communal, à l'école qui reste une priorité continue

pour notre Conseil et aux dépenses d'entretien de notre commune comme la voirie et les espaces verts.

Le budget d'investissement 2017 s'élève à 381.000 € dont 185.000 € pour l'enfouissement, 81.000 € représenté par le solde de la quote-part communale versée au SIAHVY pour l'assainissement et 53.000 € pour des travaux de voirie.

10.000 € seront consacrés à l'achat de jeux extérieurs pour enfants et installés sur le terrain de sport. Ces investissements seront en partie financés par des subventions

● Le démarrage des travaux d'enfouissement de réseaux.

Les recettes d'investissements sont principalement constituées de :

- Subventions
- Récupération d'une partie de la TVA (16,4 %) sur les travaux effectués il y a 2 ans (2014) .

En conclusion, l'excédent cumulé de fonctionnement auquel s'ajoute l'excédent cumulé d'investissement au 31 décembre 2016 représente un montant total de 157.000 €.

à hauteur de 114.000 € et par 140.000 € de recettes de taxes.

Afin d'équilibrer ce budget 2017, un emprunt de 81.000 € sur 40 ans a été prévu pour financer l'assainissement et un emprunt complémentaire de 16.000 € pour équilibrer ce budget, ne sera contracté que si nécessaire fin 2017.

Notre trésorerie fin mars 2017 était largement positive à plus de 150.000 € et notre endettement prévisionnel à fin 2017 devrait s'établir à environ 110.000 € incluant les 81.000 € destinés à l'assainissement.

CHRONIQUE HISTORIQUE

par André-marc Despradelles

Que sait-on de Senlisse, au juste ?... de sa situation géographique, de ses tous premiers habitants, de son nom même, de son entrée dans la petite et la grande histoire ?... C'est à ces interrogations que les épisodes successifs de cette chronique se proposent d'apporter des réponses. Et d'abord, comment s'est formé le sol que nous foulons ?... Commençons donc par...

LE COMMENCEMENT, UNE APPROCHE (GÉO)LOGIQUE

Il est doctement professé comme une évidence que vallons, gorges et canyons seraient l'œuvre de cours d'eaux assez fougueux pour y avoir «creusé leur lit». Mais même en tenant cela pour crédible, il paraît peu vraisemblable que l'Yvette et notre modeste Ru des Vau(l)x (ce dernier n'étant d'ailleurs qu'une dérivation créée par l'homme pour apporter de l'eau à son moulin) puissent être tenus pour seuls acteurs de la formation de notre Vallée de Chevreuse !...

Or, le bon sens suggère une autre hypothèse, mieux inspirée. Selon celle-ci, lors de la consolidation de la croûte terrestre* (au Cambrien de l'ère



primaire, -500 millions d'années), d'énormes forces telluriques agitent tout le manteau supérieur. Les poussées du magma** éclatent cette croûte en larges et profondes crevasses. Le tout refroidi, les eaux peuvent déferler dans des lits tout faits, quitte à en éroder les rives pour créditer leur réputation !... Quant aux vallées plus ou moins étendues, il semble bien qu'après retrait de la mer, elles naissent tout bonnement des fosses marines asséchées (où se terrent encore nombre de coques fossiles). À parcourir les belles cascades des Vaux de Cernay, on se convainc vite que c'est bien à un affaissement du sol que l'on doit cet éboulis de roches gréseuses, descellées des déclives du plateau par les grandes glaciations (elles cessent au 1er étage du Pléistocène, ère quaternaire, -3 M d'A.). Le dénivelé est de 70 à 80 m, ce plateau se stabilisant en moyenne à 175 m au-dessus du niveau actuel de la mer.

* faite de SIAL (silicate d'aluminium)

** principalement fait de SIFE et de SIMA (silicates de fer et de magnésium).

SUITE DANS LE PROCHAIN NUMÉRO

HOMMAGE À NOTRE MAIRE ...

par Jacques Pelletier, maire de Milon-la-Chapelle et Président de la CCHVC

En 2008, Jacques est élu maire de Senlisse et devient conseiller du Sivom de la région de Chevreuse.

C'est là que je fais sa connaissance, je découvre un homme au caractère trempé, sachant manier l'humour à bon escient ; à cette époque nous construisions la 2^e partie de la piscine du SIVOM, Jacques m'a apporté son soutien sans réserve.

Je suis gagné par son énergie, séduit par son sourire et son œil malicieux ; rapidement nous sympathisons, partageant des idées et des valeurs communes.

Désireux de s'investir encore plus, outre sa commune de Senlisse, outre le SIVOM, Jacques devient président de la commission développement économique du PNR ; il a, entre autres, largement contribué à la création de la Brasserie de la vallée de Chevreuse à Bonnelles ; c'est une réussite qui lui doit beaucoup.

Lorsqu'un peu plus tard l'intercommunalité se profile, nous échangeons fréquemment sur la conduite à tenir pour la construction de notre communauté. En 2013, la CCHVC une fois créée, il en devient le vice-président en charge de l'économie.

Puis survient la maladie, son dynamisme ne faiblit pas et comme si de rien n'était, Jacques continue de s'intéresser de près à la vie de nos institutions.

Il me surprend, il m'étonne, j'admire son courage et son optimiste. Fin janvier dernier, juste avant de retourner à l'hôpital, je l'entends encore me dire : « Jacques, c'est une formalité, je serai sur le flanc pendant un mois, puis après deux semaines de repos au bord du bassin d'Arcachon et quelques huitres et je serai d'attaque. Je n'étais pas dupe. Sans doute ne l'était-il pas non plus.

Jacques s'en est allé, sans revoir le bassin qu'il aimait tant. Nous perdons un collègue attentif et joyeux ; nous savions que son caractère « soupe au lait » et ses coups de gueule ne dissimulaient en rien l'homme de conviction, l'homme de cœur qu'il était.

Alexia et vous tous de sa famille en ces moments douloureux nous partageons votre peine ; soyez

certain que nous garderons de Jacques le souvenir d'un homme que l'on ne pouvait qu'aimer.

Je perds un ami, Jacques tu nous manques, Jacques tu me manques déjà.

Jacques Pelletier

Discours prononcé par M. Michel HEUZE, Sous-Préfet de Rambouillet, à l'occasion des obsèques le 28 avril 2017 à Senlisse

J'assume de la douloureuse mission de présenter l'hommage de l'Etat à la mémoire de Monsieur Jacques FIDELLE, le maire de Senlisse.

En ma qualité de représentant de l'Etat, je m'adresse devant le conseil au Rapposa fainéant et la commune de Senlisse.

Pour évoquer la personnalité de Monsieur Jacques FIDELLE, j'ai voulu spontanément à l'écrit les mots de dévouement, de disponibilité, de sagesse et de courtoisie.

Homme de courage et de dévouement incarnant les valeurs profondes de la République au plus près des habitants de son village. Monsieur FIDELLE portait un grand attachement à sa commune. Après avoir été élu conseiller municipal en mars 2007, il en devient le premier magistrat en mars 2008 et est réélu en mars 2014. Il est 6^{ème} Vice-Président de la communauté de communes de la Haute Vallée de Chevreuse et responsable de la commission de Développement Economique.

A ce titre, il a donc contribué à la réalisation récente de la commune avec les travaux d'assainissement dont la première tranche vient de s'achever et travaux essentiels des réseaux.

Homme de bon sens et de rigueur morale : il a assumé avec une responsabilité totale et s'abandonné dans des missions de gestion communale, mais avant tout la présence de ce qui compte au mieux : ses attributions au titre de la représentation de l'Etat auprès de l'Etat.

Homme de dévouement et de conviction toujours : à durée et à diversité de ses mandats, il a toujours été au service de la commune de Senlisse et de la Haute Vallée de Chevreuse. Les réalisations, les succès nombreux, mais surtout son amour de la vie.

Ce parcours, ainsi, nous et reconnu est le témoignage d'une personnalité qui a su, malgré ses nombreuses qualités humaines, au service de nos concitoyens. C'est un bel exemple de solidarité et de civisme.

Homme de sagesse et de courtoisie enfin, persuadé qu'il n'y a pas de réactions collectives qui valent, qu'elles soient publiques ou privées, sans le nécessaire respect des autres.

La perte du premier magistrat de la commune est profondément ressentie par chacun d'entre nous comme une page qui se tourne. Mais dans toute épreuve, il y a un message d'espoir. Monsieur FIDELLE nous laisse derrière lui un héritage dans ses mandats publics comme le témoignage de ce que peut être la volonté chevrouillaise au service des autres.

Les personnes rassemblées aujourd'hui veulent lui témoigner leur infinie gratitude. L'Etat lui rend hommage et éprouve dans cette circonstance beaucoup de tristesse.

Mais tournant vos yeux Madame et votre famille, je vous dis la part que je prends à votre douleur.

Je vous présente mes condoléances officielles mais soyez assurée qu'il n'y a aucun accompagnement de ma part, de respectueux et amical.

JACQUES FIDELLE



Très chers amis senlissois,

Vous êtes venus nombreux accompagner Jacques mon époux chéri, le Papa heureux de nos deux fils, le Grand-père fier de ses petits-enfants et votre maire qui aime tant son village, son église et sa mairie. Jacques a vécu sa fonction de maire avec la même passion et intensité qui l'ont animé durant toute sa vie professionnelle.

Amis senlissois, je souhaiterais remercier chacun d'entre vous pour tous vos témoignages d'amitié et j'ai vu avec un bonheur triste que nombreux sont ceux qui savent qu'il est une belle personne.

Merci.

Alexia Fidelle

DATES À NOTER

L'orgue de Senlisse Dimanche 11 juin 2017 à 16h

Concert dans l'église de Senlisse. Romano et ses amis interpréteront des œuvres du folklore d'Europe Centrale (musique d'inspiration tzigane). Les travaux de rénovation de l'orgue de l'église de Senlisse se terminent : l'orgue se monte progressivement et sera inauguré début octobre 2017.

Élections législatives Dimanches 11 et 18 juin 2017

Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 20h.

Réunions du Club de lecture Mardi 13 juin 2017 à 14h30 à la mairie

Thé ou café avec l'auteur de « Dix ! », Ghislaine Bizot, qui nous présentera son livre.

SLSG Barbecue pétanque Dimanche 18 juin 2017 à partir de 13h

Élections d'un Conseiller Municipal Dimanches 2 et 9 juillet 2017

Suite au décès du Maire, la législation actuelle exige l'élection d'un nouveau Maire et de tous ses Adjointes par un Conseil Municipal au complet. Il nous faudra donc procéder à des élections municipales partielles afin de compléter l'effectif des Conseillers Municipaux à 15 membres.

ÇA S'EST PASSÉ À SENLISSE

Classe découverte à Perros Guirec

par Amélie Huppe, CM1

« Le lundi 27 mars, la classe de Mme Ménard a pris le cap pour Perros Guirec. Après être arrivés, nous sommes partis pour une longue promenade sur la côte de granit rose, le chemin était bordé d'ajoncs qui sentaient la noix de coco. Le matin du mardi, nous avons visité l'archipel des 7 îles où on a pu admirer des oiseaux et des phoques. L'après-midi, nous avons fait de la pêche à pied et nous avons trouvé des crabes verts, étrilles, tourteaux, patelles, bigorneaux, etc ... Mercredi, nous sommes allés au port et nous avons refait de la pêche à pied. Le jeudi matin, nous avons contemplé les animaux marins dans un petit aquarium. L'après-midi, nous avons fait du char à voile, ça change du vélo ! Le matin du retour, nous avons fait une sortie en mer et nous avons retiré des casiers avec des araignées de mer et des tourteaux. Nous avons passé un séjour génial à Perros Guirec ! »



Repas de l'Amitié

Samedi 18 février, toujours émerveillés par le cadre prestigieux de l'Abbaye des Vaux de Cernay, 51 Senlissais étaient réunis pour le déjeuner de l'Amitié. Douce journée ensoleillée qui ravissait notre joyeuse assemblée. À l'année prochaine !



Nettoyage de printemps

Samedi 25 mars, une quinzaine de bénévoles se sont retrouvés sous le soleil (c'est moins désagréable) pour ramasser les déchets jetés par quelques individus irrespectueux envers la nature et ses occupants afin de laisser à tous les senlissais un cadre de vie plus agréable. Ils sont partis, munis de sacs, sur nos routes et chemins... Encore un grand merci à ceux qui ont répondu présent à cet acte citoyen.

